

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR	<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p style="text-align: center;">DE LA COMMUNE DE BOULLAY MIVOYE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 10 juillet 2020</p>
Date de la convocation 1 ^{er} juillet 2020	L'an deux mil vingt et le vendredi 10 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOULLAY-MIVOYE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire
Nombre de Conseillers : 11 Présents : 10 Votants : 11	Présents : Messieurs Stéphane HUET, Christophe PERCHERON, Benjamin SOULARD, Guillaume GUERIN, Mesdames Monique FRESNAY, Anne RONDELAUD, Véronique BOYÈRE, Catherine ATARIAN, Mathilde MEHLICH, Madame CLAIRE Damien
Secrétaire de séance : Véronique BOYÈRE	Absent excusé : Mr SERY Damien (a donné pouvoir à Mr HUET Stéphane)

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Véronique BOYERE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du 29 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Affectation des résultats 2019

Monsieur le Maire relit au conseil municipal les résultats de clôture du compte administratif 2019

RESULTATS DE CLOTURE – ANNE 2019

SECTION INVESTISSEMENT + 22 335.86 €

SECTION FONCTIONNEMENT +192 004.25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'affectation des résultats de l'année 2019 comme suit :

Report à la section d'investissement au compte **R001** « solde d'exécution de la section d'investissement » de **22 335.86 €** ;

Affectation à la section de fonctionnement au compte **R002** « résultat de fonctionnement reporté » de **192 004.25 €**

3. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que, conformément au I de l'article 1650 du code général des impôts (CGI) une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Il convient de proposer

24 personnes dont 12 titulaires et 12 suppléants à la Direction des Services Fiscaux qui retiendra 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants).

Après débat, le Conseil, à l'unanimité de ses membres propose :

Au titre des commissaires titulaires :

Mr RICHER Dominique
Me BOYERE Véronique
Me ROUSSEAU Sylvie
Mr REMISE Nicolas
Me MARTIN Christiane
Mr THIREAU Alain

Mr ATARIAN Didier
Mr SERY Damien
Mr ROULIERE Fabrice
Me PINTO Brigitte
Mr PITOT Jean-Patrick
Mr PICCEU Donald

Au titre des commissaires suppléants :

Me ATARIAN Catherine
Mr FAURE Christophe
Mr GRASSAUD Maxime
Me HUOT Elodie
Mr JOLIBOIS Franck
Me BERTHELOT Rolande

Mr PERCHERON Christophe
Me LAROZA Françoise
Me GERAULT Sabrina
Mr BONHOMME Rémy
Mr THEZE Julien
Mr LANDREAU Jean-Philippe

4. Désignation des conseillers pour les élections sénatoriales

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

a) Composition du bureau électoral :

M. Le Maire indique que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monique FRESNAYE, Anne RONDELEAU, Guillaume GUERIN et Mathilde MEHLICH.

b) Election des délégués :

Se présentent à l'élection :

- Monsieur HUET Stéphane
- Madame ATARIAN Catherine
- Madame BOYERE Véronique
- Monsieur PERCHERON Christophe

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales de septembre 2020, soit 1 délégué et 3 suppléants. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nul : 0
- Suffrages exprimés : 11

- Délégué : - Stéphane HUET pour 11 voix
- Suppléants : - Catherine ATARIAN pour 11 voix
- Véronique BOYERE pour 11 voix
- Christophe PERCHERON pour 11 voix

5. Informations-questions diverses

Le devis proposé par la société DELTA TECHNOLOGIE pour le remplacement de l'ordinateur du secrétariat de mairie a été renégocié pour le même montant avec un vidéo-projecteur inclus. Le conseil municipal accepte le devis pour un montant de 2 123.57 €.

Notre nouvelle secrétaire remplaçante ne connaissant pas les habitants de la commune, le conseil municipal approuve à l'unanimité un accompagnement bénévole par Madame HUET Isabelle.

Monsieur le Maire propose d'adhérer au site 'PANNEAU POCKET » pour une cotisation de 130 € par an réglée par la commune. Cette application chargée sur un téléphone envoie des modifications contenant les informations de la commune. La rédaction des informations sera réalisée par des conseillers municipaux désignés. Tous les habitants pourront télécharger gratuitement cette application. Le site internet de la commune permet de retrouver des informations sur le long terme quant à l'application 'PANNEAU POCKET » donne des informations valides à l'instant T.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. La commune se munira de ce nouvel outil de communication prochainement.

Une demande a été faite par une association pour louer la salle. Monsieur le Maire indique qu'à ce jour aucune délibération n'a été réalisée pour la location de la salle à une association extérieure à la commune.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 08/09/2020 à 20 h 00.

**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21H40**

Le Maire
Stéphane HUET



(Handwritten signatures of council members)